

par la bande, et au milieu d'une haie de soldats la tête appuyée sur leurs fusils renversés. Rendue à l'église St. Georges, la procession s'arrêta, le clergé vint recevoir le corps à la porte, et l'état-major des armées de terre et de mer se tenait sur les marches de l'église, le chapeau bas. Le dedans de l'église, qui est très petite, était tout tendu de noir. Les restes mortels de lord Sydenham reposent dans une tombe en briques, placée au haut de l'allée principale, au pied de la chaire ; un cercueil en plomb avait été mis, la veille, au fond de la tombe ; le cercueil couvert de velours fut mis dans ce dernier et une grande pierre recouvre le tout. Je ne peux rien dire du service religieux ; l'église étant, comme je l'ai déjà dit, très-petite, il ne fut permis qu'à un nombre bien limité de personnes d'y pénétrer. Vers deux heures de l'après midi, la foule s'écoula silencieuse, le plancher de l'église, coupé pour pratiquer la tombe, fut rajusté : tout était fini ; Mr. Charles Poulett Thomson avait disparu de la surface du monde ; il ne reste de lui que le nom, peut-être chéri par quelques uns, mais non pas certainement par le peuple qu'il gouverna pendant deux ans. L'église de St. Georges qui va acquérir une certaine célébrité, par cette inhumation est une jolie bâtisse en pierres de taille ; à sa gauche est la Cour de justice. Le devant en est inachevé, mais paraît devoir être fort beau quand il le sera. Ce qui en est remarquable, est un gigantesque clocher, construit tout en pierres de taille, et dont la partie supérieure, qui est aussi inachevée, s'appuie sur neuf colonnes de pierres, qui entourent et embellissent le premier étage. Quand la flèche en sera posée, ce clocher sera une des curiosités de la ville de Kingston.

Charles Poulett Thomson n'est plus, il a payé son tribut à la nature comme le plus pauvre des hommes ; mais comme lui, son nom ne tombera pas dans l'oubli. Le nom de celui qui a maltraité un peuple, reste longtemps gravé dans son cœur. Ainsi est fait l'homme, il oublie plus tôt un bienfait qu'un injure. Le peuple du Bas-Canada ne fera pas comme ces officiers publics, ces employés, ces salariés, ces gens aux reins souples, qui aujourd'hui font les pleurnicheurs, et demain salueront jusqu'à terre un homme dont les vues seront opposées à celles de celui qui vient de passer dans l'éternité ; ils portent le deuil aujourd'hui, demain ils n'y penseront plus ; les Bas-Canadiens au contraire s'en souviendront longtemps, car c'est lui qui a fait l'union des Canadas, c'est lui qui nous fait payer la dette de nos voisins, c'est lui qui abatit notre langue dans la législature, c'est lui qui l'a introduit dans le pays la « justice égale » qui consiste à favoriser une partie de la population, au détriment de l'autre ; c'est lui qui a vidé notre caisse publique ; c'est lui qui a persisté à tenir en prison un homme qu'on savait n'être coupable de rien ; c'est lui qui a passé l'ordonnance des municipalités ; c'est lui qui a défranchisé les électeurs de la ville de Québec ; c'est lui qui a fait des élections à coups de bâtons ; c'est lui qui a mis des barrières à nos chemins ; c'est lui qui nous a forcé de changer nos voitures d'hiver et nous a fait atteler nos chevaux de travers ; c'est lui qui a corrompu nos législatures et nos législateurs ; enfin c'est lui qui a commencé à faire monter cette eau d'anglification qui doit noyer notre nationalité !

Oh ! vous gens du Bas-Canada qui devez vous rappeler tout ce que ce digne messager d'un ministère Whig fit pour votre malheur, (peut-être comme le valet du diable, plus qu'on ne lui commandait) vous devez lui pardonner, car si c'était pour votre plus grand mal qu'il agissait, c'était aussi pour le plus grand bien d'une foule de grands hommes qui deviennent tout petits, tout petits devant celui qui tient dans sa main un parchemin d'honneur et une bourse pleine, pour les plus com-